OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - DROITS DE PLACE

Tarifs votés en Conseil municipal du 23 juin 2025

Structure modulaire provisoire (ex : base de vie de chantiers)	
par m² et par mois	9,00 €
Marchand ambulant (hors marché alimentire hebdomadaire)	
Jour de présence	28,00 €
Forfait électricité par jour de présence	2,00 €
Terrasses, chalets, distributeurs à vocation commerciale	
Période estivale (mai à septembre) / par m² ert par mois	4,00 €
Période hivernale (octobre à avril) : par m² et par mois	2,00 €
Occupation technique : bennes, nacelles, engins mobiles…	
Par m² et par jour	0,50 €
Déménagement (occupation des places de stationnement)	
Par tranche de 10 ml utilisée et par jour	10,00 €
Echaffaudages	
Nombre de mètres linéaires entre 1 et 14 jours	0,60 € le ml x nombre de jours
Nombre de mètres linéaires à partir de 15 jours	0,30 € le ml x nombre de jours